

Séance du mercredi 10 avril 2024

Délibération n° 05_2024_042

**Désignation d'un membre au sein du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement
des Ordures Ménagères du St Amandois- SMIRTOM**

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi dix avril deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Saint-Amand-Montrond.

<u>COMMUNES</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>REPLAÇANTS</u>
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	Pouvoir à Philippe AUZON
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	Pouvoir à Roger DAGHER
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	Pouvoir à Michelle RIVET
ORCENAI	Monsieur Yann CADIER	Pouvoir à Pascal COLLIN
ORVAL	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU Madame Françoise GONNET	Absente
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE Madame Jacqueline CHAMPION Monsieur Francis BLONDIEAU Madame Florence COMBES Monsieur Geoffroy CANTAT Madame Isabelle CHAPUT Monsieur Raphaël FOSSET Madame Sophie CUINIÈRES Monsieur Jean-Claude LAUNAY Madame Malika LACH-HAB Monsieur Didier DEVASSINE Madame Noura ANGLADE Monsieur Philippe MARME Madame Sandrine KOSTADINOV Madame Marie BLASQUEZ Monsieur Yves PURET Madame Sylvie OLIVIER	Pouvoir à Emmanuel RIOTTE Pouvoir à Isabelle CHAPUT Pouvoir à Didier DEVASSINE Pouvoir à Sophie CUINIÈRES Pouvoir à Jacqueline CHAMPION Pouvoir à Sandrine KOSTADINOV Pouvoir à Serge AUDONNET Pouvoir à Patrick BIGOT
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Gérard MARTEAU	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
Membres présents : 25
Membres votants : 37

Secrétaire de séance : Monsieur Yves PURET

Date de la convocation : 28 mars 2024
Date de l'affichage : 28 mars 2024

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20240410-052024042-DE
Date de télétransmission : 22/04/2024
Date de réception préfecture : 22/04/2024

Extrait du Registre des délibérations

Séance du mercredi 10 avril 2024

Délibération n° 05_2024_042

Désignation d'un membre au sein du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères du St Amandois- SMIRTOM

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-33, L 5211-8 et L 5711-1 ;

vu l'arrêté préfectoral n° 2021 – 1550 du 30 décembre 2021 fixant les statuts de Cœur de France ;

vu les statuts du SMIRTOM Saint-Amandois ;

vu les délibérations de Cœur de France en date du 17 juillet 2020 , 8 décembre 2021 et 28 septembre 2022 désignant ses représentants au sein du SMIRTOM Saint-Amandois ;

considérant que suite à la démission de Monsieur Francis BLONDIEAU; délégué titulaire au sein du SMIRTOM Saint-Amandois, il convient de désigner un nouveau délégué titulaire ;

considérant la proposition de candidature de Monsieur Patrick BONGRAND, conseiller municipal de Saint-Amand-Montrond ;

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré à l'unanimité

désigne Monsieur Patrick BONGRAND délégué titulaire au SMIRTOM St Amandois.

Le Président



Daniel BONE

Le secrétaire de séance

Yves PURET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Yves PURET', written over a large, stylized, light-colored scribble or background mark.